

Café'CAC du 20 déc 2022

Les enjeux urbains et sociaux des JOP 2024 sous le prisme de plusieurs associations

Intervenant.es : Juliette PINON (Uriopss IDF antenne régionale), Léone CLERC (Collectif « saccage 2024 ») et une restitution de l'échange avec la FSGT 93.

12 personnes connectées

Compte-rendu

- **9h05** Début tour de table rapide – chaque personne connectée se présente (prénom, asso éventuellement et lieu géographique)

- Nicole : fait partie du CAC et du comité de vigilance autour des JO en tant qu'habitante d'Aubervilliers
- Marianne : salariée du CAC à Paris
- Pierre : Collectif 21 travaille en vue des prochaines élections en 2024 en Belgique
- Olivier : militant du CAC, créé des écoutes collectives des cafés'CAC au « Vol du Bourdon » un café associatif de Thiers (quand c'est possible), passion par l'articulation entre l'associatif et le politique
- Jaoued : Première fois que je me connecte au café'CAC, je viens de Grenoble et fais partie de 2-3 assos dans les quartiers populaires dont Pas Sans Nous, travaille sur la démocratie participative
- Gilles président du CAC, vient du mouvement des MJC, au Mans.
- Charlène : de la Fédé des arts de la rue (affiliée à l'Ufisc)
- Alban

Problématique soumise par des participantes à un précédent café'CAC sur les jeux olympiques et paralympiques (JOP), bien que ce ne soit pas un sujet traité par le CAC nous avons organisé cette séance autour du sujet très intéressant des enjeux urbains et sociaux des JO. On constate une communication officielle très axée sur l'écologie et l'héritage mais la réalité n'est pas vraiment à la hauteur : destruction d'espace vert, chantiers hors la loi, annonces fausses... L'idée n'est pas de se positionner pour ou contre les JO mais de mesurer les écarts entre les enjeux annoncés autour de l'évènement et la réalité observée là, à 1 an ½ de l'échéance.

Tour d'horizon, avec les avis croisés de l'Uriopss IDF, du collectif Saccage 2024 et relais de celui de la FSGT 93, des principaux motifs d'intérêts mais aussi d'inquiétude, qui continuent d'interroger sur la pertinence de tels méga-événements sportifs !

Intervenantes :

- Léone : adhérente au CAC, ce que je vais dire n'implique pas l'asso où je travaille (Co-travaux), j'habite la Saint-Denis et je suis militante bénévole dans le collectif « Saccage 2024 ».
- Juliette, drôle de sujet que les JO, travaille à l'Uriopss IDF mais je parle aujourd'hui en tant que doctorante
- Isabelle : Je porterai aussi ce matin le point de vue de la FSGT93 sur ces enjeux puisqu'elle n'a pas pu être présente mais j'ai rencontré spécifiquement le co-président Clément Remond la semaine passée. La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), pour la présenter très rapidement, est une fédération sportive agréée sport ET éducation populaire, née au sein du mouvement ouvrier sportif en 1934 avec l'enjeu d'émancipation et d'accès au sport pour toutes et tous, accès des classes populaires, des femmes au sport et pour les populations les plus pauvres ; c'est une fédération populaire militante et très critique vis-à-vis de l'organisation autour des JO.

- **Chacune des intervenantes donne sa vision des choses dans son secteur (social/médico-social ; urbanisme ; sportif) dans un premier temps sur les enjeux urbains (construction / infrastructures)**

Juliette : débute par une dimension moins critique (que Saccage), dans le cadre de mes recherches, je travaille avec des structures du social et médico-social, accompagne des personnes en situation de handicap, précarité, protection de l'enfance relevant du privé non-lucratif, des associations. La région IDF a d'énorme problème d'accessibilité en terme de mobilité et il était dit que les JO 2024 allait permettre cette mise en accessibilité mais aujourd'hui le constat est mitigé, les travaux sur les lignes de métro ne sont toujours pas faits, 30% des transports publics devraient être accessibles mais en réalité nous n'y sommes pas, les équipements sportifs sont aussi difficilement accessibles, beaucoup ont des marches pour y accéder, certains sont insalubres et vétustes, et ces équipements vont être utilisés quand même.

Dans le cadre de JOP 24, l'idée était de développer des équipements sportifs accessibles, dont le projet exemplaire *PRISME*¹ (*Pôle de référence inclusif sportif métropolitain*) à Bobigny, premier bâtiment en cours de réalisation qui respecte les règles d'accessibilité universelles, concevoir dès son design un lieu accessible à toutes et tous, destiné au para sport comme au sport d'élite, ce projet intéressant, il a été porté au tout début par une forme de concertation et aujourd'hui on n'a plus de visibilité sur la manière dont les acteurs du médico-social seront consultés alors que l'enjeu est extrêmement fort pour permettre l'accès à la pratique sportive des publics en situation de handicap. Décalage entre ce qui a été proposé et les enjeux et besoins au niveau local.

Léone : Saccage 2024 est un collectif (parmi d'autres) qui lutte contre les effets des JOP, nous sommes anti-JO, on pense que 2024 ne devraient pas avoir lieu et plus aucun JO à l'avenir. Les JO sont synonymes de construction d'infrastructures (donc de bétonisation des sols) même si on dit que 95% sont déjà prêtes, bâtiments à construire liés aux épreuves, mais tous ne sont pas liés aux épreuves. Le village des athlètes en construction actuellement sera reconvertit ensuite en logement, les infrastructures d'entraînement comme la piscine olympique d'Aubervilliers ont conduit à la destruction de jardins ouvriers d'Aubervilliers pour créer un solarium finalement abandonné suite à une mobilisation mais les jardins sont détruits, déforestation à Taverny pour construire un bâtiment...

Des aménagements aux abords de ces infrastructures, liés à la loi olympique de 2018 avec la création d'un permis à double état² pour les JO qui permet de changer la fonction d'un bâtiment une fois les JO terminés [il permet qu'une autorisation d'urbanisme unique soit délivrée pour une construction ayant deux objet distincts et permet pour cela la mise en œuvre de solutions alternatives au droit commun dans les projets de construction³]. Ce permis créé par une loi d'exemption avec une seule concertation de la population, permet des aménagements/allègements urbanistiques pour accélérer les chantiers.

Prenons l'exemple de la tour triangle⁴, qui est vieux projet et qui sera livrée en 2026, elle bénéficie de ces exemptions de la loi d'aménagement exceptionnel et des procédures d'urbanismes allégées parce qu'elle se trouve à proximité immédiate des bâtiments des JO, sans y participer en rien...

Les travaux sont partout en cours, certains en retard, et les délais se raccourcissent, avec des problématiques liées au travail sur les chantiers, et certaines entreprises de construction sont épinglées sur les questions de conditions de travail (illégales, dangereuses...)⁵.

On parle beaucoup de jeux éco-responsables mais on constate une politique de bétonisation des sols.

¹ Le Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain est un nouvel équipement sportif innovant, qui verra le jour avant l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024. <https://seinesaintdenis.fr/Le-Prisme>

² *Le permis à double état, outil juridique au service de la réversibilité des bâtiments. Créé par la loi du 26 mars 2018 sur les JOP de 2024, il tend à répondre à l'un des engagements forts de la candidature parisienne : assurer un héritage durable des Jeux dans le cadre d'un projet urbain préalablement défini. (Le Moniteur – janvier 2020)*

³ Site CEREMA : util2amenagement.cerema.fr/le-permis-d-experimenter-pe-r925.html

⁴ <https://www.contrelatourtriangle.com/>

⁵ Article Basta ! (15/07/22) : [Fraudes patronales et accidents du travail sur les chantiers des JO : « On est inquiets pour la suite, vraiment »](#)

Juliette : Des phénomènes qu'on a déjà vus lors d'autres JO : non les jeux ne sont pas un accélérateur pour des projets urbains mais bien l'inverse : pour les jeux on va penser l'urbain. Idée de créer des quartiers à accessibilité augmentée, on va penser les commerces de proximité qui soient accessibles, et porter un micro-coup d'accélérateur sur les endroits où il y a des accueils para-olympiques, endroits pilotes pour une accessibilité augmentée, enjeu de vitrines au moment où on accueille des jeux, notamment sur des projets urbains qui étaient déjà prévus mais pas encore mis en place.

Isabelle pour FSGT : le département du 93 accuse un tel retard sur le nombre d'équipements sportifs par habitant qu'avait l'espoir de rattraper un peu ce retard avec les JO mais en fait très peu d'équipements vont être construits localement donc on reste très loin du compte.

La question de la gestion des équipements créés est aussi très importante, il faut voir à la fois qu'est-ce qu'on crée en terme d'équipement, qui on délègue pour les réaliser, qu'est-ce qu'on détruit (jardins ouvriers, espaces verts) et comment ils seront gérés ensuite. Des équipements comme les piscines, sont souvent mises en DSP (délégation de service public) c'est comme si la population payait deux fois ces équipements, pour la création et pour l'entrée qui sera plus chère qu'un équipement municipal. Or on peut gérer de tels équipements sans passer par une DSP comme pour « Est-ensemble » qui est un Établissement public territorial (EPT : une structure intercommunale créée en 2009, formée de neuf communes du centre-ouest du département, deuxième intercommunalité à fiscalité propre d'Île-de-France) et permettre leur accessibilité à moindre coût pour la population locale.

La FSGT93 très content du processus de consultation préalable à la réalisation de l'établissement du PRISME (Pôle de référence inclusif sportif métropolitain), placé sur un ancien terrain de sport de Bobigny, dans un quartier populaire, accessible pour tous, inclusif car accueillera à la fois les personnes en situation de handicap, le haut niveau, les pratiques amateurs, le sport-santé, les personnes âgées avec une accessibilité pensée en amont. Une association de préfiguration s'est montée qui a permis de réfléchir collectivement aux usages, avec le médico-social (Uriopss n'est pas aussi enthousiaste) notamment l'hôpital Avicenne tout près, la recherche (l'université), des acteurs locaux dont la FSGT93 ; Clément Remond trouve la démarche volontaire de la part du département qui a mis des vrais moyens (politiques et financiers) au départ et ensuite est allé chercher les moyens financiers de la Capitale et métropole. Il est désormais question de dissoudre l'association. La FSGT milite pour que cette asso puisse continuer afin de voir la suite : la réalisation finale mais aussi comment sera géré ce bâtiment (veiller à éviter la DSP).

Echange et questions avec les autres participant.es – temps de réponse

Jaoued : La ville est placée en quartier politique de la ville, pour moi ce n'est pas un projet urbain mais un projet de promoteur avec le délogement des plus pauvres, et pas de participation citoyenne, l'Etat fait ce qu'il veut parce que les personnes n'ont pas la capacité de s'opposer, c'est très violent pour les habitants, bcp d'argent est déversé et pas un instant on ne prend pas en compte les besoins des habitants. Et au niveau écolo, c'est une catastrophe : artificialisation des sols, problématique de l'eau, il ne faudrait pas penser d'aménagement nouveau, mais construire à partir de l'existant pour éviter l'artificialisation des sols, au nom d'un intérêt supérieur, avec des injonctions extérieures, c'est la nature et les habitants qui trinquent, ces jeux ne sont pas situés dans n'importe quel quartier et cela me dérange.

Léone : Saccage partage clairement cette vision, c'est un constat des JO moderne partout, toujours installé dans les quartiers populaires avec des dynamiques de renouvellement urbain, de gentrification, avec un vrai décalage entre ce qui est dit dans le storytelling et ce qui est appliqué. Ces JO ont lieu dans le quartier le plus pauvre qui n'a pas besoin de cela mais d'équipement en lien avec leurs besoins réels et quotidiens. Quartiers pris en tenaille entre les intérêts des JO et les problématiques des habitants, des collectivités territoriales.

⁶ France stratégie (rapport juillet 2019) [Objectif « zéro artificialisation nette » : quels leviers pour protéger les sols ?](#)

Juliette : Au Prisme, la concertation est mise en avant, mais il y a 15 ESMS⁷ qui ne sont pas au courant pourtant juste à côté du bâtiment et pourtant ce bâtiment répond en partie aux besoins initiaux mais du coup je n'imagine même pas comment cela se passe sur les autres bâtiments.

Nicole : les JO sont un accélérateur de tous les projets urbains. Construction de bureau à Aubervilliers, on détruit des bâtiments, on éjecte la population la plus pauvre du territoire pour favoriser le tourisme, Mensonge sur les promesses notamment dans les transports envisagés pour les touristes et non pas pour les habitants au quotidien. Les JO s'accaparent des projets d'aménagements vendus comme label « JO » sont en fait des projets déjà prévus et débutés comme le métro. Comm' sur de nouveaux espaces verts en fait ce sont des espaces existants qui sont dépollués.

Léone : C'est une tradition d'expulser des gens de leur territoire dans tous les JO, un foyer ADEF de travailleurs migrants qui a été expulsé et reloger ailleurs, des hôtels sociaux qui déconventionnent⁸ avec le 115 pour pouvoir loger des touristes [en septembre 2022 la DRIHL (direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) avait annoncé une estimation de fermeture de 5 000 places], donc pleins de gens dehors. La gentrification est à l'œuvre, nouveaux projets de construction, la piscine olympique à Saint Denis, gigantesque avec entrée prévue à 15 euros, alors que nous espérons plusieurs petites piscines moins chères, plus proches, des quartiers dépollués pour accueillir des épreuves, dont un quartier militaire, mais en fait les épreuves olympiques sont déplacées. Un marché immobilier qui prévoit 300 nouveaux logements, densification de la population sur des territoires déjà hyper dense. Revalorisation des centres villes avec nouveau projet pour la ville de St Denis avec expulsion des gens les plus pauvres, avec la création d'un miroir d'eau et expulsion d'un marché hyper important pour la ville.

Charte sociale des JO a été signée par le MEDEF et des syndicats pour un emploi de qualité pour les JO, mais 87 accidents du travail, 11 graves, des enquêtes en cours pour travail illégal, minoration salariale, sous-traitance de bâtiment et secteur très accidentogène.⁹

Sur l'insertion, clause d'insertion dans les marchés publics, les assos ont du mal à y répondre sans parler de ce que cela fait en terme de concurrence, donc on ne sait pas si cela profite aux assos d'insertion du territoire ou à des agences d'intérim. Pas clair.

Bénévolat : le CoJO prévoit le recrutement de 45 000 bénévoles, or les JO sont un évènement lucratif privé et du coup pourquoi solliciter des bénévoles dans ce type d'évènement ? Réunion publique pour partir à la recherche de bénévoles.

Service civique : lancer « génération 2024 », hors cadre du travail, en principe but d'intérêt général

On dit souvent que les JO sont pourvoyeurs d'emploi, hors aujourd'hui aucune étude ne montre que les JO crée durablement des emplois, hors ceux pour construire avant et les emplois temporaires pendant (notamment tourisme, restauration) mais pas d'emploi durable.

14 000 emploi créés à Albertville avant les JO mais ensuite il n'en reste pas et il a même eu perte d'emploi après les JO d'alors. Saccage documente les éditions passées.

Nicole: Héritage en matière d'emploi = 150.000 créations annoncées ? On est très loin du compte, emplois précaires dans le BTP, l'hôtellerie, la restaurant et la sécurité. Quant aux clauses d'insertion alors qu'il y a discussion pour arriver autour de 10% des marchés pour l'ESS et les structures d'insertion, ici on n'a pas dépassé 5% des marchés !

⁷ Etablissements et services sociaux et médico-sociaux – ils sont structurés et spécialisés en plusieurs catégories pour s'adapter aux besoins des adultes et des enfants handicapés.

⁸ Article du Parisien (oct 2022) : [En Île-de-France, l'hébergement d'urgence se prépare à la concurrence... des Jeux olympiques](#)

⁹ https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/12/05/paris-2024-des-travailleurs-sans-papiers-sur-les-chantiers-olympiques_6153068_3242.html

Saccage démocratique : augmentation de la vidéosurveillance, se sert de ces JOP pour renforcer le contrôle, annulation des événements culturels annoncés.

- **Enjeux sociaux** : loi olympique, exonération fiscale qui fait qu'on ne récupérera rien en termes d'impôt, la finance publique va rembourser tous les dépassements, le CIO reste sur son budget de base et les dépassements sont payés par la puissance publique.

Juliette : 7000 personnes concernées sur les hôtels sociaux concernés, hébergement fragilisé par ces JO. Les critiques actuelles sont déjà portées sur les JO précédents et l'opacité actuelle pour éviter ces critiques.

Paris 2024, création d'un fonds de dotation avec l'agence nationale du sport, la ville de Paris, ville de Saint-Denis... appel à projet pour différentes associations. Développer les activités physiques et sportives pour les personnes les plus éloignées et dans des départements carencés, mais pas de pérennisation post 2024.

Label « génération 2024 » créé pour mettre en lien des écoles et des sportifs mais en réalité il n'y a pas de moyens derrière donc c'est un label vitrine.

Isabelle : annonce sur le fait que des festivals culturels seront annulés¹⁰ du fait de la mobilisation policière pour les JO qui empêche la sécurité de ces événements culturels.

Les sponsors ont un monopole autour des équipements où se déroulent les jeux (2km ? à vérifier), ce sont les seuls à pouvoir vendre, les commerçants locaux ne peuvent pas vendre dans ce périmètre.

Échange et questions avec les autres participant.es – temps de réponse

Charlène – Fédé des arts de la rue : nous n'avons pas trop de visibilité côté culture. Augmentation des appels à projet culturels liés aux JO, des dispositifs courts dans le temps, produire des spectacles qui vont ensuite ne plus être programmés, et puis annonce sur la possible annulation de festivals d'envergure. Reviens sur ces annonces avec un plan en 4 phases : mi-juin, mi-juillet festivals maintenus avec limitation du dispositif sécurité, pendant les JO pas de possibilité de festival d'ampleur, entre les JO et para olympique et puis la phase fin août - début septembre, rien ne pourra avoir lieu sauf quelques exemptions (festival d'Avignon et les Vieilles charrues) mais ne concerne pas tous les autres qui devront être annulés¹¹.

Sortir de l'opposition sport contre-culture. Notre fédé organise un événement pour réfléchir bientôt – avec un focus francilien :

- Rendez-vous de la fédération des arts de la rue le 6 janvier à partir de 18h à la Maison des réseaux artistiques et culturels (221 rue de Belleville 75019 Paris pour le premier apéRue de l'année 2023 ! <https://www.federationartsdelarueidf.org/1er-aperue-de-2023/>

Jaoued : Aspect écologique qui ne fonctionnera pas sans justice sociale et il faudra de la démocratie plus participative. Comment un gouvernement est capable de faire appel à ceux qui sont à l'œuvre pour ces dérèglements climatiques et tous les acteurs citoyens ne peuvent y participer.

L'aspect écologique est mis en avant mais rien n'est pensé sur la question du CO2 créé par ces JO, la question des énergies utilisées, si on fait le parallèle avec la FIFA et tout ce qui s'est passé au Qatar, c'est inquiétant.

Il faut un côté sportif mais dans le cadre des JO rien n'est accessible, on s'accapare un territoire au nom de ces JO qui ne sont pas accessibles à celles et ceux des quartiers populaires qui habitent à côté..

Léone : JO se sont dotés d'une charte écologique en 1984

Les travaux du sociologue Sven Daniel Wolfe¹² sont intéressants pour voir quels sont les impacts des JO et l'empreinte carbone des JO modernes depuis 1986 les JO d'hiver : l'empreinte carbone ne fait

¹⁰ TRIBUNE de l'Ufisc (jdd du 12/11/22) : « [Monsieur le Président, aucun festival ne doit être annulé en 2024](#) »

¹¹ [Sécurisation des événements culturels et sportifs de l'été 2024](#) (Publié par le gouvernement le 13/12/2022)

¹² <https://igd.unil.ch/sdwolfe/>

qu'augmenter à chaque édition. Vancouver en 2010, pas trop nul mais pas eu de neige et donc ils ont dû faire venir de la neige par hélicoptère.

*Pierre : organisation des JO peut servir de levier sur comment il peut y avoir des différences entre les discours et les réalités pour faire le bilan sur ces JO. Enjeu pour des associations qui devraient peut-être se fédérer en **plate-forme associative au niveau mondial** pour pouvoir porter cet enjeu et interpeller les organisateurs des JO.*

Léone : il existe une coordination internationale anti olympique, ce n'est pas une association mais une coordination de collectifs. Nous appelons à la fin des JO ni ici, ni ailleurs, des territoires se mobilisent déjà pour les JO suivants, nous avons fait une rencontre de deux jours sur ces enjeux.

- Inscrivez-vous aux prochains cafés'CAC de 2023 : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=15760>
- Retrouvez notre agenda collectif/ligne du temps : <https://mobilisations.associations-citoyennes.net/?LigneDeTemps>
- Explorez ici des dossiers qui compilent les informations sur divers sujets, dont les cr et vidéos des derniers café'CAC (IVG, désobéissance civile, Europe) : <https://mobilisations.associations-citoyennes.net/?AcTualite>
- Uriopss Île-de-France - Maison des Associations de Solidarité - <http://www.uriopss-idf.fr>
- Saccage 2024 : <https://saccage2024.noblogs.org/>
- Sites de la FSGT: https://www.fsgt.org/federal/la_fsgt et FSGT93 : <https://www.fsgt93.fr/-Sports-.html>

Ressources en plus

- ✓ [Cartographie] de la controverse : Cheminez avec une jeune habitante du 93, qui consigne ses impressions dans son journal intime, à travers la découverte de différents « points chauds » (Aménagement d'un échangeur autoroutier à proximité des écoles, construction d'un village olympique et paralympique censé accueillir 14 500 sportifs et d'un village média sur un site classé Natura 2000 ou encore projet de complexe aquatique d'Aubervilliers...) : <https://controversejop2024.wixsite.com/controversejop2024>
- ✓ [Revue] Après la révolution, hors-série sur les JO - Carnets de lutte (revue d'architecture)
- ✓ [Livre] Paris 2024 Miracle ou Mirage? Livre collectif, dir Frederic Vialle
- ✓ Les travaux de Sven Daniel Wolfe : <https://igd.unil.ch/sdwolfe/>